



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire



Lancement du programme *Entreprises engagées pour la nature* en Centre-Val de Loire

Le 4 septembre 2025, au Complexe de l'Argonaute à Orléans, l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire a officiellement lancé, en partenariat avec la CCI Centre-Val de Loire, la CMA Centre-Val de Loire, la CPME Centre-Val de Loire et le MEDEF Centre-Val de Loire, la territorialisation du programme national de l'Office français de la biodiversité (OFB) "Entreprises engagées pour la nature".

Ce lancement a permis de présenter le programme, notamment en présence de François BONNEAU, président de la Région Centre-Val de Loire, qui a rappelé l'importance d'agir à tous les niveaux : « Nous ne pouvons pas ignorer l'impact de l'humain, et de ce qui est en train de se jouer pour la biodiversité ».

Une interdépendance entre biodiversité et économie

Cela a été rappelé à plusieurs reprises lors de ce lancement : selon la Banque Centrale Européenne, [72% des entreprises européennes](#) ne peuvent pas fonctionner sans les services rendus par la biodiversité. **La nature nous rend, ainsi qu'aux entreprises, des services au quotidien** (alimentation, médicaments, épuration, fraîcheur, accès aux matières premières...) et **nous offre des solutions** pour **augmenter notre résilience face au changement climatique**.

En Centre-Val de Loire, **1/3 des milieux naturels sont menacés** (Livre rouge, 2015) et **19% seulement des masses d'eau du Centre-Val de Loire sont en bon état écologique** (Observatoire régional de la biodiversité)

Pour Jean-Noël RIEFFEL, vice-président de l'ARB et directeur régional de l'OFB, l'enjeu est clair :

Nous sommes réunis pour préserver la biodiversité qui va mal, le mot est faible, puisqu'elle s'effondre. Entreprises engagées pour la nature permet de s'inspirer, d'anticiper les réglementations et de mieux gérer les obligations à venir. Préserver la biodiversité, c'est préserver notre avenir.

En intégrant la préservation de la biodiversité dans leurs stratégies et par des actions concrètes, les entreprises assurent la pérennité de leurs activités et répondent aux attentes sociétales.

Les réseaux économiques mobilisés

Le 4 septembre, la CCI, la CMA, la CPME et le MEDEF ont signé officiellement leurs conventions de partenariat avec l'ARB, affirmant ainsi leur engagement à porter les enjeux de biodiversité au sein de leurs réseaux. Cette étape marque une volonté commune de renforcer la place de la biodiversité, souvent plus discrète que d'autres enjeux, dans les politiques de transition écologique, et d'amplifier les premières actions déjà mises en place.

L'eau, par exemple, est une richesse indispensable. C'est souvent le premier sujet d'action. La biodiversité reste un axe de progrès à investir, comme l'a été la question des déchets.

Aline MERIAU, présidente de la CMA Centre-Val de Loire



Il faut réussir à s'adapter, à mieux comprendre les systèmes et les espèces [...] Ce programme, c'est aussi la preuve par l'exemple, nous allons pouvoir y apporter des retours d'expérience inspirants.

Nicolas DUMAS, président du MEDEF Centre-Val de Loire

C'est dans les périodes difficiles qu'il faut innover et aller de l'avant. Nous devons préparer l'avenir et nous souhaitons de tout cœur que la prise en compte de la biodiversité et de notre environnement devienne naturelle dans notre façon de travailler et de vivre.

Jacques MARTINET, président de la CCI Centre-Val de Loire

Un accompagnement concret des entreprises régionales

Le programme *Entreprises engagées pour la nature*, qui se déploie en Centre-Val de Loire, permettra d'accompagner les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité dans leur mise en œuvre d'un plan d'action, sur l'ensemble de leur chaîne de valeur.

Une alliance incontournable et nécessaire, à travers cette nouvelle mission de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, pour rendre plus commune à l'ensemble des acteurs, la prise de conscience et l'action pour la biodiversité.

Jean-François Bridet, président de l'ARB et vice-président de la Région Centre-Val de Loire

Animé en Centre-Val de Loire par l'ARB, le collectif régional en charge de l'accompagnement des entreprises et de l'évaluation des dossiers est également composé d'autres réseaux, économique comme DEV'UP Centre-Val de Loire, ou associatifs : le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, la Fédération des Maisons de Loire, France Nature Environnement Centre-Val de Loire et l'Union Régionale des CPIE Centre-Val de Loire. Tous étaient présents le 4 septembre.

Cette convention, avec d'autres acteurs régionaux et l'ARB, est un accélérateur pour mieux sensibiliser, mieux accompagner et savoir identifier des outils concrets. Parce que l'entreprise a besoin de solutions identifiées, accessibles et concrètes.

Emmanuel MARDON, président de la CPME Centre-Val de Loire

Prochaines étapes pour les entreprises intéressées ?

1. Signature par l'entreprise de la **charte d'adhésion**
2. Accompagnement pour **dépôt d'un plan d'action**
3. **Évaluation du plan** par un jury
4. **Confirmation de la reconnaissance** et accompagnement de suivi

En savoir plus sur le programme : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/agir/etre-accompagne/een>

Découvrir la boîte à outils à destination des entreprises : <https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/agir/les-boites-outils-pour-passer-l-action/entreprises-et-biodiversite>

À propos : Créée en 2019, l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire est un établissement public, cofinancé par le Conseil régional Centre-Val de Loire et l'Office français de la biodiversité et porté par un collectif de 22 structures d'horizons très diversifiés. Ce collectif accompagne les acteurs du territoire dans leurs projets en faveur de la biodiversité par la conception d'outils et l'animation de dispositifs.

Contact : **Alexandrine GAGNAIRE**, Chargée de mission Communication et mobilisation de la société
07 71 91 12 24 / 13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLÉANS cedex 9